



Crise du coronavirus – mesures exceptionnelles de réorganisation de nos activités

Entrée en vigueur et durée d'application des mesures : dès le mardi 17 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis.

Relations avec nos producteurs

Aucun changement n'est prévu. Le P2R poursuivra ses activités et continuera à se fournir en fruits, légumes et autres aliments (œufs, pains, fromages, tofu et autres produits d'épicerie) tant que ces produits seront disponibles et tant que nos activités seront autorisées par les autorités sanitaires.

Organisation des mises en paniers

Le travail de mise en paniers sera réorganisé comme suit :

- Les participants devront se laver les mains en suivant la procédure recommandée par les autorités sanitaires ; aucun équipement de protection (masques, gants) ne sera mis à disposition des participants car cette mesure n'est pas préconisée par nos autorités sanitaires pour notre type d'activité (voir aussi les [recommandations de l'OFSP concernant le port de matériel de protection](#)) ;
- Seul les personnes asymptomatiques seront autorisées à participer au travail de mise en paniers ;
- Les personnes particulièrement à risque (personnes de 65 ans et personnes de tout âge atteintes de maladie pouvant augmenter les risques de complication face à une éventuelle infection par le coronavirus) sont priées de ne pas participer aux mises en paniers ;
- Le travail sera réparti entre 2 équipes de 4 personnes afin de réduire les interactions interpersonnelles ;
- Changement des horaires des mises en paniers :
 - jeudi, 17h00-19h00 (1^{ère} équipe)
 - jeudi, 19h00-21h00 (2^{ème} équipe)
- Les repas qui sont habituellement organisés à la fin du travail sont annulés ;
- Les volontaires qui souhaiteraient se mettre à disposition pour être appelés en renfort dans le cas où nous ne devons pas trouver assez de gens pour compléter les équipes des mises en paniers sont priés d'informer le coordinateur par mail (coordination@p2r.ch).

Livraisons et récupération des paniers dans nos points de livraison

Plusieurs de nos points de livraison habituels sont fermés. Pour ces points, nous avons fait de notre mieux pour essayer de trouver une solution de livraison alternative permettant de minimiser les désagréments pour les membres concernés. La liste des points de livraison concernées par ces changements ainsi que les informations concernant les changements est disponible sur notre site ([lien page web](#) et [lien direct](#)). Celles et ceux souhaiteraient récupérer leur panier dans notre local de la ferme de Cery peuvent également envoyer une demande par mail au coordinateur (coordination@p2r.ch), au plus tard le mercredi soir.

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à vous inscrire au système de co-paniérage en envoyant un mail au coordinateur (coordination@p2r.ch). Ce système permet de s'organiser entre membres pour récupérer son panier en cas d'empêchement pendant les horaires prévus (plus d'infos disponible [ici](#)).

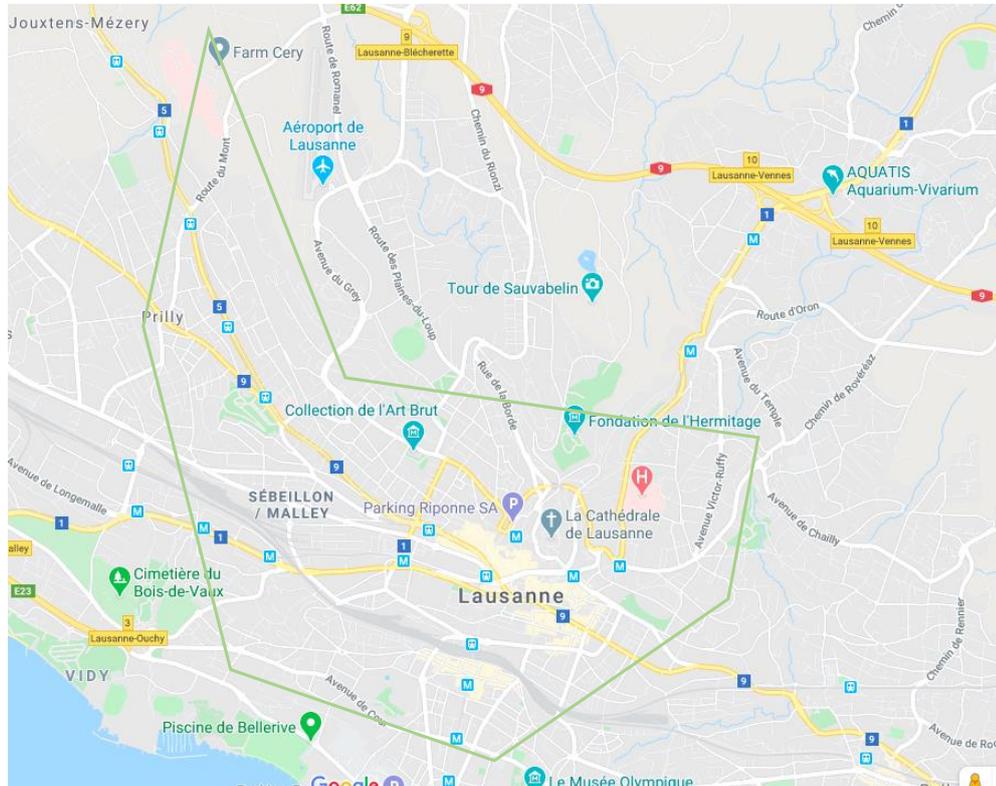
Veuillez svp faire tout le possible pour minimiser les désagréments pour les lieux d'accueil (minimiser les interactions avec les responsables des lieux d'accueil, ranger les paniers vides de manière ordonnée, etc.), et veuillez faire attention à récupérer uniquement les produits qui vous sont destinés.

Si vous ne pouvez pas récupérer votre panier, veuillez svp annoncer votre absence via ce [lien](#).

Livraisons à domicile

Pour répondre aux besoins des personnes ne pouvant pas récupérer leurs paniers pour des raisons de santé ou d'incompatibilité entre l'organisation personnelle et les horaires de livraison modifiés, un service de livraison à vélo à domicile est mis en place à partir de la livraison du vendredi 27 mars 2020 et jusqu'à la fin de la crise, aux conditions suivantes :

- Périmètre de livraison – le service est assuré uniquement à l'intérieur du périmètre vert indiqué dans la carte ci-dessous ;



- Conditions de livraison – les paniers et autres produits complémentaires seront déposés au rez-de-chaussée à l'entrée de l'immeuble situé à l'adresse qui nous sera indiquée dans le formulaire d'inscription à ce service, les vendredis entre 15h00 et 19h00. Les destinataires des produits livrés seront prévenus par téléphone par nos livreurs.euses au moment d'arriver sur place. Les produits seront déposés dans le lieu prévu même en cas d'absence de réponse de la part du destinataire au moment d'arriver sur place. La coopérative ne remboursera pas les produits qui ne pourront pas être livrés pour cause d'inaccessibilité au lieu de dépôt prévu, ou pour cause de vol, en cas d'absence des destinataires au moment de la livraison ;
- Coût du service – un supplément de CHF 5.- par livraison sera facturé à la fin de la crise aux personnes qui y auront fait appel. Veuillez svp noter que ce tarif couvre uniquement les charges salariales de nos livreurs ; ce tarif a été fixé délibérément au minimum afin de mettre ce service à la portée de tou.te.s celles et ceux qui sont dans l'impossibilité de récupérer leur panier dans les points de livraison prévus, indépendamment de leurs capacités financières ;
- Les services est proposé uniquement de manière ininterrompue, dès la date de son activation et jusqu'à la fin de la crise ; des demandes de livraison ponctuelles ne seront pas acceptées ;
- Le service sera mis en place uniquement si au moins 15 membres y feront appel ; une confirmation d'activation du service sera envoyée aux personnes concernées le jeudi précédent le jour de livraison prévu ;
- Inscription – les inscriptions sont à envoyer par mail au plus tard le mercredi précédent le jour de livraison prévu, via le formulaire d'inscription suivant : [lien](#).

Merci d'avance pour votre compréhension et pour votre collaboration et courage à toutes et à tous !